

Ecole Primaire  
Les Chardons Bleus  
Route de Gex  
01170 CROZET

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Monsieur Didier RICHARD			Excusé
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Fabienne DAUPHIN	X		
Maire : Madame Dominique DONZE	XX		Madame Chantal HUISSOUD Adjointe Enfance et Jeunesse
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Madame Cécile BERLEMONT	X		
Madame Pauline BORDEREAU	X		
Madame Claire CASILE	X		
Madame Pauline LACOMBE	X		
Madame Patricia COL	X		
Madame Pauline LACOMBE	X		
Madame Isabelle MONTAGNE	X		
Madame Odile MOSTEIRO	X		
Madame Tiffany ORGERET		X	
Madame Marina ROBIN	X		
Madame Anne-Christine ROCHETTE	X		
<b>Un des maîtres du RASED :</b>			
<b>D.D.E.N :</b> Monsieur Pierre LABRANCHE	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Madame BAGUET	X		
Monsieur BRUTUS		X	
Madame CARMONA		X	Madame NIKOLOVSKI
Madame GIRARDOT	X		
Madame HERR		X	Madame MONCLA
Monsieur OLIVEIRA	X		
Madame SCHERRER	X		
Monsieur VAN DER SCHOTT	X		
Madame VERIN	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentants périscolaires :			
Mesdames Amélie RAVAUX et Cindy JORGE	X		
Enseignant ELCO :			
Invités :			

Procès-verbal établi le : 16/03/2016

Le président, directeur de l'école  
Nom : Mme DAUPHIN  
Signature

Le secrétaire, parents élus  
Nom : Mme VERIN  
Signature

Date : 09/03/2016  
Heure de début : 18h30

Ordre du jour :

**Points MAIRIE :**

## **1. Cantine**

Qualité des repas + possibilité de changer de fournisseur :

« Bourg traiteur » a été sélectionné parmi 2 fournisseurs suite à un appel d'offres lancé par la mairie : la mairie est engagée avec ce fournisseur jusqu'en 2017. Lorsque ce contrat prendra fin, la mairie fera un nouvel appel d'offres et avisera en fonction des retours.

A noter : « Bourg traiteur » privilégie le circuit court : la viande vient de Bourg et est de bonne qualité, les autres produits proviennent de producteurs locaux. Le fournisseur est tenu de respecter des normes nutritionnelles précises indiquant la fréquence et le grammage des protéines, fruits, légumes... : les repas doivent être équilibrés et variés.

Paiement de repas annulés suffisamment à l'avance dont le motif est autre que la maladie :

Possibilité d'annuler la cantine comme, par exemple dans le cas d'une sépulture, de semaines de vacances hors vacances scolaires : **en 1<sup>er</sup> lieu la demande des parents doit être faite à l'accueil puis Mme Donzé ou Mme Huissoud pourront donner une réponse quant au paiement ou non paiement des repas concernés → cette démarche doit être très exceptionnelle.**

Surveillance pendant la pause méridienne :

Beaucoup d'enfants « jouent » à se taper à toutes les récréations, y compris pendant le temps scolaire : les ATSEMs sont bienveillantes et font leur maximum pour que ce temps se passe le mieux possible.

Réflexion : chercher la façon de stopper ces jeux qui deviennent très violents → sera sûrement le thème du futur nouveau projet d'école à la rentrée 2016.

Récemment, afin de prendre conscience de la dangerosité de certains jeux, 3 enfants plusieurs fois interpellés à ce sujet, ont dû à la demande de Mme Dauphin écrire la liste des jeux auxquels ils jouaient régulièrement tout en précisant leurs règles : les enfants sont prévenus que toute transgression aux règles écrites entraînera 1 point en moins sur le permis à points.

Remarque de l'équipe enseignante : les enseignantes soulignent que les enfants sont moins respectueux en général envers les adultes de l'école (enseignants, ATSEMs, personnel de cantine, personnel des TAP) et que de plus en plus de parents sont eux aussi peu respectueux des enseignantes.

Dessins animés pendant la pause méridienne :

Diffusés **occasionnellement**, vraiment en cas de mauvais temps. Ceux qui ne souhaitent pas regarder le film peuvent lire dans la bibliothèque : l'ATSEM de surveillance dans la bibliothèque ne peut pas lire une histoire à 50 enfants ensemble ni proposer des jeux collectifs (trop de bruit).

Le visionnage de dessins animés **adaptés à l'âge des enfants** permet aux enfants de maternelle de ne pas être dehors au froid ou sous la pluie et de se retrouver dans un endroit calme.

## **2. Pédibus**

50% de réponses au sondage dont 60% de personnes intéressées.

Secteurs intéressés : rue du Jura, quartier du Marais, bas de la route du Col et Avouzon.

Mme Huissoud et Mme Scherrer précisent :

- Il faut un accompagnateur pour 7 enfants

- Ont prévu de faire une journée « tous à pied », le 25 mars → But : tester les trajets.
  - Vont organiser une réunion d'information.
  - Un article paraîtra dans le Crozet contact pour faire un appel à bénévoles hors parents d'élèves.
  - La mise en place du Pédibus devrait pouvoir se faire aux beaux jours (mai ou juin).
- Pour plus d'information : inscription au réseau millepattes

### **3. ATSEMs**

Les ATSEMs, personnel de cantine, directeur général de service et employés communaux ont passés le brevet de secourisme pendant les vacances d'hiver.

### **Points ECOLE :**

#### **1. Effectifs rentrée 2016 et ouverture de classe :**

- Effectif global prévu pour la rentrée de Septembre 2016 : 264 enfants.
- Une 10ème classe ouvrira à la rentrée 2016 : cette ouverture est provisoire, la situation de l'école sera revue dans 1 an en fonction de l'évolution des effectifs.  
Cette nouvelle classe sera créée dans la salle d'arts visuels/cuisine actuelle.

#### **2.Exercice de confinement :**

Suite aux attentats, les écoles devaient d'ici les vacances d'hiver faire un exercice de confinement. Cet exercice se fait dans le cadre du P.P.M.S (Plan Particulier de Mise en Sûreté).

L'exercice de confinement a été réalisé le 10/02/2016 : le motif choisi était : « intrusion d'une personne suspecte et dangereuse dans l'école ».

-Mme Donzé et Mme Huissoud étaient présentes dans l'école lors de l'exercice.-

Déroulement :

- Juste avant l'alerte, chaque enseignante a expliqué aux enfants de sa classe l'objectif de cet exercice en s'adaptant bien sûr à l'âge des enfants.
- Les enfants ont entendu le signal d'alerte nationale et se sont dirigés vers les lieux de confinement (salle de PS pour les maternelles et salle de motricité pour les élémentaires) et ont attendu d'entendre le signal de fin d'alerte pour rejoindre leur classe.

L'exercice s'est déroulé dans le calme, chaque enseignante a bien respecté sa ou ses missions définie(s) dans le P.P.M.S.

Suite à cet exercice, une fiche d'évaluation a été complétée par Mme Donzé et Mme Dauphin sur les modalités d'organisation, l'alerte, l'application des consignes, la mise en sûreté, le matériel utilisé.

L'exercice est à refaire chaque année en proposant des situations nouvelles en fonction des risques majeurs auxquels l'école est exposée (risques : tempête, sismique ou nucléaire).

### **4. Bilan activités + activités à venir**

Piscine :

CM2 : waterpolo + natation. Bientôt test : savoir nager scolaire pour les CM2.

CE1 : ils savent tous nager sans frite.

CP : beaucoup de progrès même pour les plus réticents.

Ski :

Seulement 2 sorties dû au mauvais temps et manque de neige.

Remarque : il y a un manque d'accompagnateurs. S'il n'y en a pas davantage les prochaines années l'équipe enseignante prendra la décision de diminuer le nombre d'élèves (enlever 1 niveau).

Animation SIDEFAGE :

Tri des déchets pour la classe de GS/CP.

Carnaval :

- La mini crèche de Crozet est venue en début d'après-midi participer au carnaval.
- La météo n'a pas permis de défiler dans le village : dans la salle de motricité, les enfants ont présenté par classe leurs jolis costumes.
- Sur le temps des TAP : les scoubidoues ont convié une conteuse pour les maternelles et ont assuré un spectacle de magie, sketches, musique pour les élémentaires.

A venir :

➤ CCPG :

- Animation « Prébois » pour les CE2, CM1 et « Paysage » pour les CM2 : 2 demi-journées en classe avec un animateur + une journée entière sur le terrain.

➤ Ligue contre le cancer : une animation sur les risques du tabac pour les CM2.

➤ Journée « comme en 6<sup>ème</sup> » pour les CM2 le 31 mai.

➤ Projet théâtre dès la mi - mars avec spectacle en fin d'année pour les CM2.

➤ Tennis pour les GS, CP, CE1 avec le même intervenant que l'an dernier de fin avril à fin juin.

➤ Vélo pour les CP, CE1 en juin.

➤ Projet cirque : du 06/06/16 au 17/06/16 :

1 Chapiteau sera installé pendant 2 semaines :

- Montage : WE du 4 – 5 juin et démontage WE du 18-19 juin ➔ besoin de 10 parents pour aider.

Plusieurs spectacles seront prévus.

➤ En juin : Semaine pendant laquelle les enfants vont dans la classe supérieure (maternelle et CP).

## **5. Classes de découverte l'année prochaine ?**

Non encore discuté par l'équipe enseignante : si des projets de classes de découverte émergent ils ne seront discutés et mis en place que l'année prochaine.

L'équipe enseignante fait en sorte qu'un enfant parte 1 fois sur toute sa scolarité à Crozet.

## **6. Informations parents sur des sorties intéressantes :**

C.I.E.L à Bellegarde : animations gratuites sur le tri et la valorisation des déchets.

Pronatura à Genève : 2 à 3 animations gratuites/an sur le thème de la nature, de l'éco système.

Ferme Follon à Copponex : les classes maternelles y sont allées l'année dernière.

## **7. Rentrée septembre 2016 : prise en charge par l'école du matériel scolaire (trousse) comme cela avait été évoqué lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école ?**

En cours de réflexion : nous reviendrons sur ce point au 3<sup>ème</sup> conseil d'école.

## **8. Communication aux parents du procès - verbal du conseil d'école sur leurs boites mails et non plus sur le site de la mairie ?**

Le procès - verbal est affiché à l'école et publié sur le site de la mairie.

Les parents délégués pourront transmettre par mail aux parents de chaque classe que le procès - verbal est consultable sur le site de la mairie mais n'ont pas le droit de communiquer eux-mêmes aux parents le procès - verbal : Mme Dauphin rappelle que les documents « école » ne peuvent être transmis que par l'école et que toute communication d'informations diverses des parents délégués aux parents d'élèves doit recevoir l'accord de la directrice.

Pour plus de visibilité, le procès-verbal sera communiqué à la mairie en format PDF.

## **9. Messages sur le répondeur école ou messagerie école**

Les messages importants doivent être laissés sur le répondeur de l'école avant 8h : Mme Dauphin rappelle qu'elle n'est pas déchargée toute la semaine et que les jours où elle assure la classe elle ne peut pas répondre systématiquement au téléphone ou répondre aux mails rapidement.

Pour les messages concernant la cantine ou les TAP ou la garderie : Mme Dauphin demande à ce que les parents contactent directement les personnes concernées car cela ne relève pas de ses fonctions.

.../...

Heure de fin : 20h45